fédération des provinces-sœurs jouissant des mêmes droits et libertés et réunies dans une commune destinée de grandeur nationale.

Jusqu'ici nous avons vu George-Etienne Cartier dans un rôle subordonné; sa figure va bientôt se dessiner à l'horizon politique, puis monter et s'affirmer peu à peu jusqu'à ce que le cours des événements en eût fait l'une des personnalités dominantes de l'histoire du Canada.

Depuis que ceci a été écrit, mon ami M. Montarville Boucher de LaBruère, directeur du bureau des archives nationales à Montréal, a publié dans la Revue Canadienne du mois de janvier 1916, des documents demeurés inédits jusque-là, qui prouvent que LaFontaine avait fait une première démarche auprès de lord Gosford, avant les événements de Saint-Denis et de Saint-Charles, pour lui demander de convoquer d'urgence le parlement. Pour LaFontaine c'était le seul moyen efficace de maintenir la paix dans le pays, d'affaiblir l'indignation intense soulevée chez le peuple par le décret d'arrestation de ses représentants, décret qui provoqua indubitablement la résistance inattendue que l'on sait à Saint-Denis et à Saint-Charles.